

L'Union Européenne dans le commerce international des produits de la pêche

Veronica Corsini

Statistiques en bref

COMMERCE EXTERIEUR

THEME 6 – 2/2003

Contenu

Croissance moins rapide que pour le commerce mondial 1

L'UE : deuxième importateur mondial 2

... mais sixième exportateur 2

Les déficits croissants de l'UE et des Etats-Unis 3

La Norvege principal fournisseur de l'UE..... 3

Le Japon premier client de l'UE 4

Hausse des soldes bilatéraux .. 4

Prépondérance des flux de produits non transformés 5

Poids de l'Espagne qui s'accroît..... 6

Intra-UE : orientation privilégiée pour certains Etats Membres ... 7



Sans connaître un taux de croissance aussi élevé que celui du commerce mondial, les échanges internationaux de produits de la pêche progressent à un rythme plus soutenu que celui des produits agricoles. L'Union Européenne, qui montre une participation relativement modeste dans les exportations, se présente comme un importateur majeur et offre le deuxième débouché pour les ventes mondiales. Les cinq plus grands pays de l'Union, plus le Danemark, sont les responsables premiers de ce résultat. Pour les échanges intra-communautaires, les pays de l'Europe du Nord enregistrent les principaux excédents.

Croissance moins rapide que pour le commerce mondial

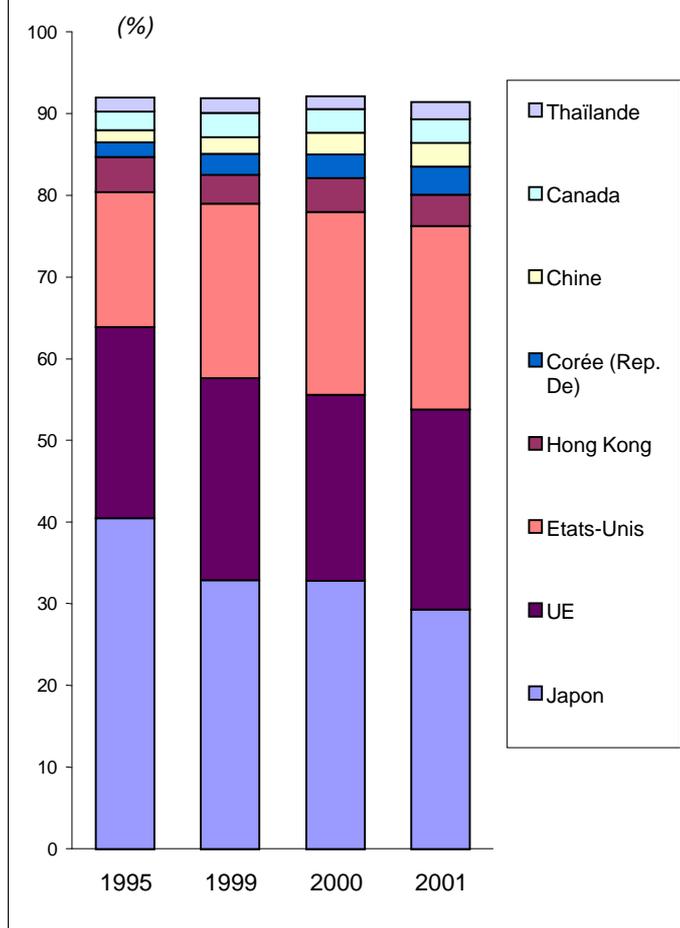
En 2001, le commerce mondial s'élevait à environ 6400 milliards d'euros dont 485 (soit 7,6%) portaient sur les produits de l'agriculture et de la pêche. Au cours de la période 1995-2001, le taux de croissance annuel moyen de cette dernière catégorie de produits a été inférieur à celui du commerce total : respectivement 6% contre 10%. En conséquence, la part des produits du secteur primaire dans le commerce mondial s'est réduite, passant de 9,5% en 1995 à 7,6% en 2001. Mais, au sein des produits du secteur primaire, les produits de la pêche ont connu une érosion moins prononcée, et leur taux de croissance est supérieur à celui des produits agricoles. Les produits de la pêche représentent en 2001, 11,7% des flux de produits primaires contre 10,7% en 1995, avec un taux de croissance moyen, au cours de la période considérée, de 7,6% par an (Tableau 1).

Tableau 1 : Les produits de la pêche dans le commerce mondial

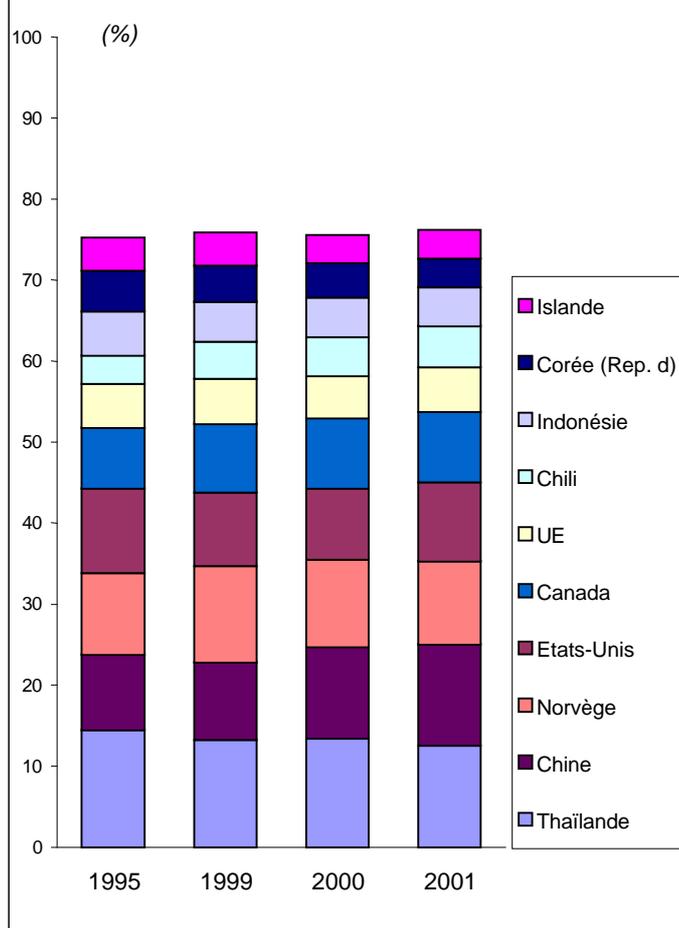
	1995	1997	2001	Taux de croissance annuel moyen
Commerce mondial (Milliards d'euros)	3 612	4 612	6 383	10,0
<i>Dont: Produits agricoles et de la pêche en %</i>	9,5	9,0	7,6	6,0
Pêche en % du commerce mondial	1,0	0,9	0,9	7,6
Pêche en % des produits agricoles	10,7	10,6	11,7	
Structure en % des produits de la pêche				
<i>Poissons et crustacés (SH03)</i>	81,3	80,2	80,9	7,5
<i>Graisses et huiles de poissons (SH 1504)</i>	1,0	1,0	0,7	2,7
<i>Préparations et conserves de poissons (SH 1604)</i>	11,1	12,1	10,8	7,0
<i>Préparations et conserves de crustacés (SH 1605)</i>	6,3	6,5	7,5	10,7

Source: Comext et Comtrade.

Graphique 1 : Produits de la pêche, premiers importateurs mondiaux



Graphique 2 : Produits de la pêche, premiers exportateurs mondiaux



L'UE : deuxième importateur mondial ...

En 2001, du côté des importations, le marché mondial des produits de la pêche était nettement dominé, en ordre décroissant, par le Japon, l'Union européenne et les Etats-Unis. Ces acteurs économiques génèrent plus des trois quarts des importations mondiales totales (Graphique 1). En 2001, l'UE se positionnait, avec environ le quart des importations mondiales, au deuxième rang des importateurs mondiaux de produits de la pêche. Si depuis 1995, l'UE garde une proportion relativement stable, autour de 24% des flux totaux, le Japon et les Etats-Unis connaissent des évolutions opposées. Le Japon a vu sa part dans les importations mondiales passer de 40,5% en 1995 à 29,3% en 2001, tandis que les Etats-Unis ont, entre les mêmes années, progressé de 16,5% à 22,4%. Au total, l'UE, le Japon et les Etats-Unis voient leur domination diminuer légèrement au cours de la période considérée. Loin derrière arrivent Hong Kong, la Corée, la Chine, le Canada et la Thaïlande, qui expliquent chacun entre 2% et 4% des importations mondiales des produits de la pêche. A l'exclusion de Hong Kong, les derniers pays cités enregistrent tous depuis 1995 une légère croissance de leur part dans les importations mondiales.

... mais sixième exportateur

La concentration des flux est nettement moins prononcée du côté des exportations. Les trois premiers exportateurs réalisaient un peu plus du tiers (35,3%) des ventes mondiales totales en 2001. En fait, pour atteindre un pourcentage des exportations équivalent à celui représenté par les trois principaux importateurs, il faut considérer les 10 premiers exportateurs (76,2%).

Principal exportateur mondial sur toute la période, la Thaïlande connaît un fléchissement de son influence puisque qu'elle expliquait 12,5% des exportations totales en 2001 contre 14,4% en 1995.

Les Etats-Unis, deuxième exportateur en 1995, enregistrent la même évolution. Alors qu'ils formaient 10,5% des flux sortant en début de période ils ne représentaient plus que 9,7% en 2001, se positionnant alors à la quatrième place dans la hiérarchie des principaux exportateurs (Graphique 2).

La Norvège est restée le troisième plus important exportateur mondial sur la période considérée.

Tout autre est le cas de la Chine qui, au cours de la période, a plus que doublé le montant de ses exportations et est passée de la quatrième place des exportateurs mondiaux en 1995 à la deuxième depuis 2000. Atteignant 4,5 milliards d'euros en 2001, les ventes chinoises des produits de la pêche étaient aussi importantes que celles de la Thaïlande (12,5%). Le Chili et dans une moindre mesure le Canada enregistrent également une progression de leur poids relatif dans les exportations de produits de la pêche. Ils se trouvaient respectivement à la source de 3,5% et 7,5% des flux en 1995 et de 5,1% en et 8,7% en 2001. Sixième exportateur tout au long de la période, l'UE maintient sa proportion dans les exportations mondiales autour de 5,5%.

Les déficits croissants de l'UE et des Etats-Unis

Sans grande surprise au regard des performances soulignées ci dessus, le Japon, l'UE et les Etats-Unis, dans cet ordre, enregistrent les déficits les plus importants dans les échanges de produits de la pêche. De plus, si le solde négatif du Japon n'a que légèrement cru au cours des années considérées, celui de l'UE s'est largement creusé, de plus de moitié, pendant que celui des Etats-Unis a été multiplié par plus de 2,5. A l'opposé la Thaïlande, la Norvège et la Chine montrent les excédents les plus élevés. Ils sont suivis, pour des montants presque moitié moindre, par le Chili, l'Indonésie et le Canada.

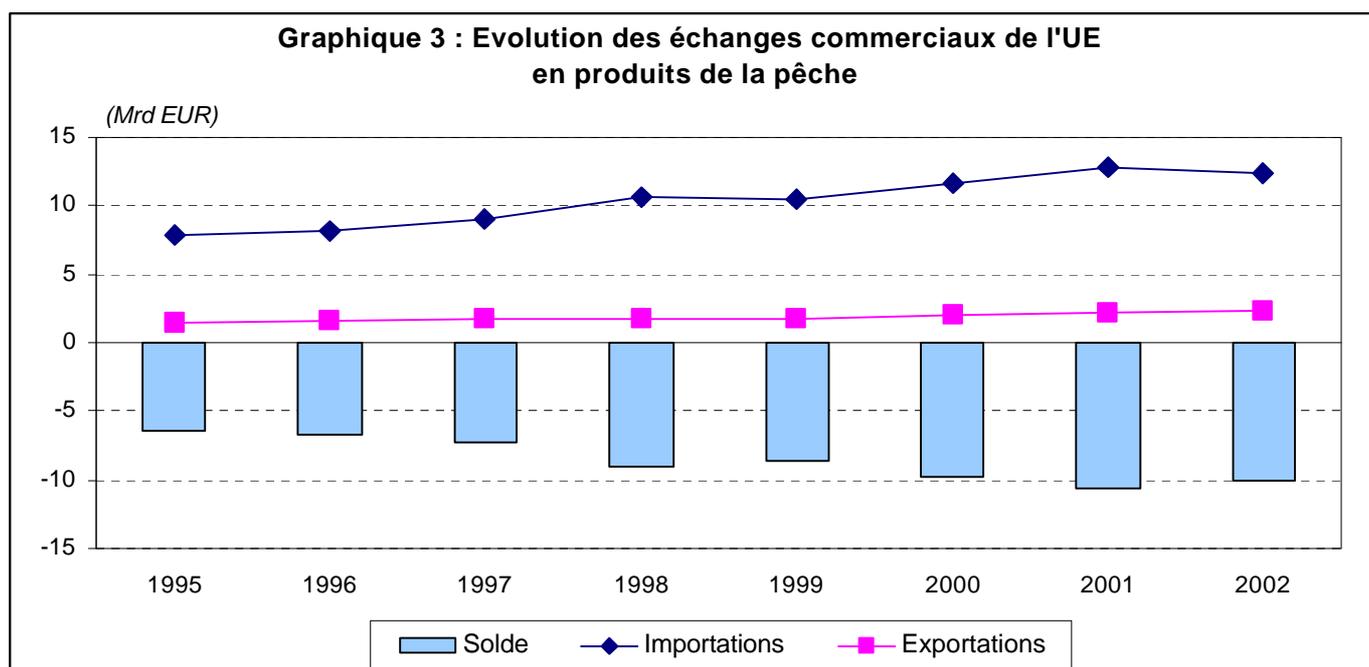
La Norvège principal fournisseur de l'UE

Avec un montant de 12,3 milliards d'euros en 2002, les importations européennes de produits de la pêche représentaient un peu moins de 1,5% des importations totales de l'Union (Graphique 3).

La Norvège est, et de loin, le principal fournisseur de l'UE dans cette catégorie de produit. Elle fournissait, en 2002, 15,8% des achats européens : deux fois plus que l'Islande (7,3%), le deuxième fournisseur de l'UE. Toutefois, sa prépondérance s'est réduite depuis 1995 où elle expliquait 20% des flux entrant. Cette évolution c'est réalisée surtout au profit de l'Argentine et de la Chine qui ont vu leur part dans les importations européennes passer respectivement de 2,9% et 1,9% en 1995 à 5% et 4,7% en 2001. Le net inversement de tendance de 2002 découle de l'interruption des importations de crevettes en provenance de la Chine en raison de la présence de fortes doses d'antibiotiques dans les crevettes élevées dans ce pays.

Cette même cause s'ajoutant à la fin du SPG (Système de Préférences Généralisées) explique aussi la régression au cours des années récentes de la Thaïlande, qui était à l'origine de près de 6 % des importations européennes de produits de pêche en 1995. Depuis 1999, les achats de l'UE de ces produits en provenance de la Thaïlande ont régressé tant en valeur qu'en pourcentage et ne représentaient que 2,8% en 2002 (Tableau 2).

Graphique 3 : Evolution des échanges commerciaux de l'UE en produits de la pêche



Le Japon premier client de l'UE

Les exportations de l'UE atteignent un montant de 2,3 milliards d'euros en 2002. Le Japon, destinataire de près d'un sixième des ventes, était le premier client de l'UE. Après un sommet en 1999, la part de ce pays est en repli. Les autres principales destinations des exportations européennes sont la Suisse, les Etats-Unis, la Russie et le Nigeria qui reçoivent, ensemble, plus du quart des ventes en 2002. La progression de la Chine comme territoire d'exportation de l'UE dans ces produits est également remarquable. Les ventes de l'UE vers ce pays ont été multiplié par plus de 5 sur la période, le faisant passer du onzième au septième rang des partenaires les plus importants pour ce flux en 2002 (Tableau 3).

Hausse des soldes bilatéraux

L'UE affichait un solde négatif de 10 milliards d'euros en 2002 dans les échanges de produits de la pêche, le deuxième mondial derrière celui du Japon. Un déficit en croissance régulière sur toute la période : 6,4 milliards d'euros en 1995, 8,6 en 1999, 10,6 en 2001 (Graphique 3).

D'une manière générale, les résultats par pays observés au cours des années 1995-2002, montrent une confirmation des tendances. Ainsi, d'une part les soldes négatifs de l'UE avec la Norvège, l'Islande ou le Maroc se sont amplifiés par rapport à 1995, de même que ceux avec l'Argentine, les Etats-Unis, les îles Féroé et la Russie. Le déficit avec la Thaïlande, qui a pour sa part diminué, fait exception. D'autre part, les excédents européens vis-à-vis du Japon, de la Suisse, du Nigeria et de l'Egypte se sont de leur côté accrus, particulièrement avec les deux derniers cités (Tableau 4).

Tableau 2 : Principaux partenaires de l'UE pour l'importation de produits de la pêche

Partenaire	1995	2000	2001	2002	Valeur 2002
	(%)				(Mio EUR)
Norvège	20,0	18,8	15,7	15,8	1 942
Islande	8,2	7,4	7,3	7,3	905
Etats-Unis	4,5	3,8	4,6	5,2	641
Maroc	3,8	4,6	4,6	5,1	635
Argentine	2,9	4,0	5,0	4,1	510
Russie	3,1	4,1	4,2	3,8	467
Iles Féroé	2,7	3,1	3,4	3,5	432
Thaïlande	5,9	3,4	3,0	2,8	345
Canada	2,9	3,0	2,8	2,5	309
Inde	2,7	2,1	2,2	2,4	299
Chine	1,9	3,7	4,7	2,4	297

Source : Comext.

Tableau 3 : Principaux partenaires de l'UE pour l'exportation de produits de la pêche

Partenaire	1995	2000	2001	2002	Valeur 2002
	(%)				(Mio EUR)
Japon	18,3	20,6	17,8	16,0	364
Suisse	11,0	8,6	8,9	8,6	197
Etats-Unis	7,9	7,9	6,5	7,3	167
Russie	4,3	3,4	4,1	5,6	127
Nigeria	3,2	5,7	5,8	5,6	127
Norvège	4,0	4,8	4,7	5,0	115
Chine	1,3	3,9	4,2	5,0	113
Pologne	3,7	4,1	3,8	3,7	83
Côte Ivoire	4,2	2,4	3,0	3,4	77
Egypte	1,7	3,5	3,1	2,7	62

Source : Comext.

Tableau 4 : Solde des échanges de l'UE en produits de la pêche

Partenaire	(Mio EUR)			
	1995	2000	2001	2002
Principaux déficits				
Norvège	-1 516	-2 101	-1 899	-1 827
Islande	-643	-865	-933	-902
Maroc	-291	-501	-536	-578
Argentine	-220	-458	-635	-509
Etats-Unis	-236	-282	-449	-474
Iles Féroé	-208	-361	-438	-431
Russie	-179	-406	-451	-340
Thaïlande	-427	-374	-333	-319
Principaux excédents				
Japon	252	392	365	347
Suisse	157	170	191	196
Nigeria	11	48	65	72
Egypte	21	69	67	62
Hong Kong	23	66	59	54

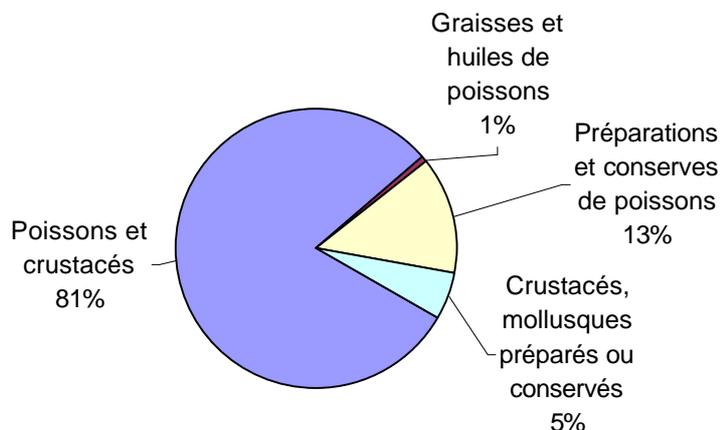
Source : Comext.

Prépondérance des flux de produits non transformés

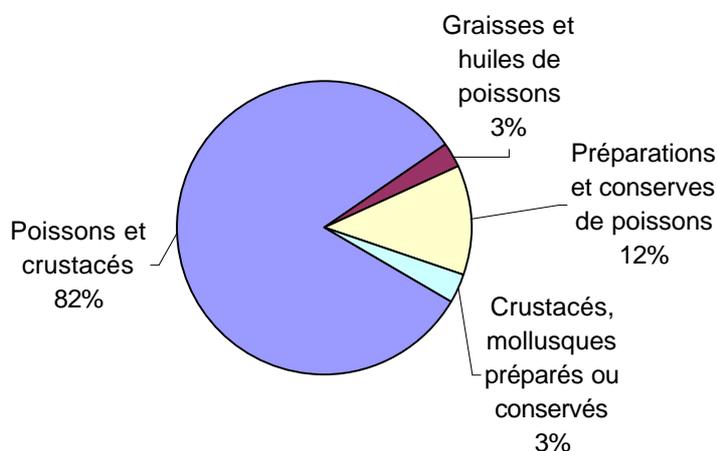
A l'instar du commerce mondial dans les produits de la pêche, les échanges de l'UE sont principalement formés de poissons, crustacés et mollusques, c'est-à-dire des produits de la pêche non transformés. En 2002, ces derniers représentaient tant du côté des exportations que des importations autour de 82% du commerce européen, soit une proportion équivalente à celle constatée dans le commerce mondial (80,9%). De plus, cette proportion dans les échanges de produits de la pêche de l'UE est croissante au cours de la période : ils formaient un peu plus du trois quarts des flux en 1995. Le deuxième groupe de produits de la pêche échangés par l'UE se compose des préparations et conserves de poissons. Leur importance s'est réduite au cours de la période étudiée puisque qu'ils représentaient 13% des importations et 12% des exportations en 2002 (Graphiques 4 et 5), contre respectivement 13% et 15% en 1995.

Les produits non transformés sont la principale cause du solde négatif de l'UE des produits de la pêche (Graphique 6).

Graphique 4 : Structure des importations de l'UE en produits de la pêche, 2002



Graphique 5 : Structure des exportations de l'UE en produits de la pêche, 2002



Graphique 6 : Structure et évolution du solde UE des produits de la pêche

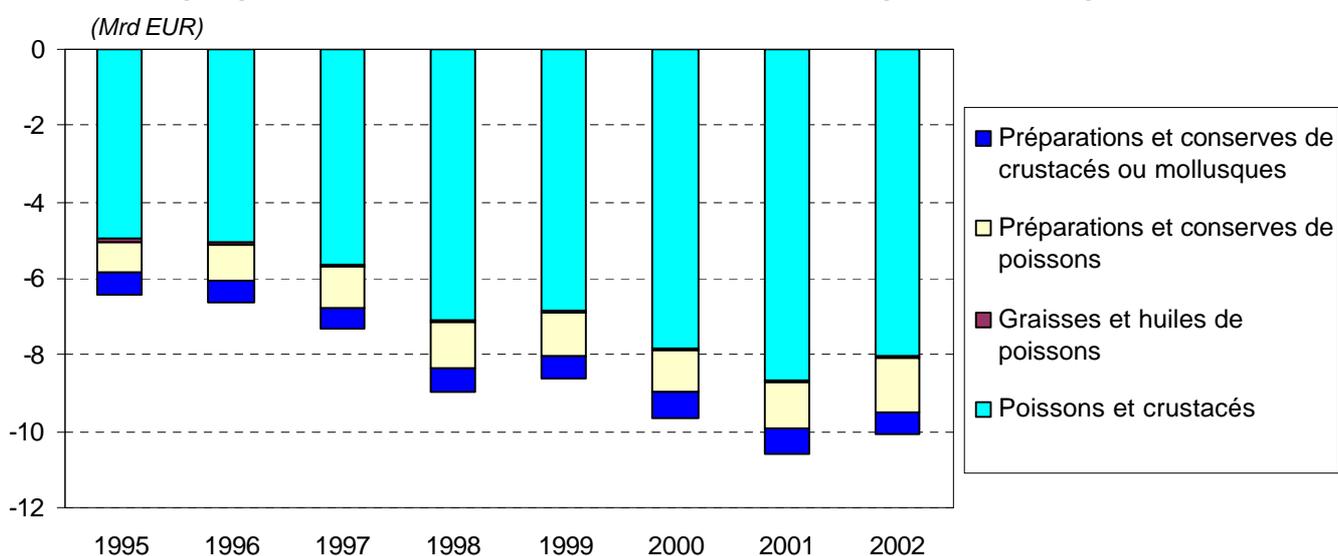


Tableau 5 : Flux et soldes Extra-UE des produits de la pêche par Etat membre de l'UE

Pays déclarant	1995	2001	2002	1995	2001	2002	1995	2001	2002
	Importations (%)			Exportations (%)			Solde (Mio EUR)		
Espagne	17,4	21,3	20,0	20,9	27,6	24,1	-1 064	-2 114	-1 913
Royaume-Uni	13,9	14,2	14,3	8,9	9,1	9,1	-967	-1 614	-1 555
Danemark	13,3	12,5	12,5	15,7	14,2	16,4	-818	-1 282	-1 166
Allemagne	13,5	10,5	10,2	6,8	5,5	5,7	-960	-1 222	-1 133
Italie	8,4	9,0	9,8	3,9	4,1	4,7	-602	-1 060	-1 106
France	13,6	10,4	10,7	12,9	9,7	10,0	-887	-1 119	-1 094
Suède	3,6	5,1	5,4	2,0	2,0	2,0	-258	-608	-623
Pays-Bas	6,3	7,0	7,2	17,2	18,6	18,3	-249	-487	-471
Belgique-Luxbg	3,8	3,9	3,9	1,1	0,6	0,8	-281	-478	-461
Portugal	4,3	4,0	3,4	3,4	2,3	2,0	-289	-465	-371
Grèce	1,0	1,3	1,5	0,8	0,9	1,4	-70	-141	-158
Finlande	0,6	0,7	0,6	1,1	0,6	0,5	-31	-70	-66
Autriche	0,2	0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	-13	-15	-30
Irlande	0,1	0,1	0,1	5,1	4,6	4,7	69	88	99
EU-15 (Mio EUR)	7 865	12 749	12 326	1 446	2 161	2 279	-6 419	-10 588	-10 047

Tri des pays selon l'importance du solde en 2002. Source : Comext.

Poids de l'Espagne qui s'accroît

Les deux principaux exportateurs de produits de la pêche vers les pays tiers sont l'Espagne et les Pays-Bas, avec 24,1% pour le premier et 18,3% pour le second en 2002. Ils sont suivis du Danemark (16,4%) alors que la France (10%), le Royaume-Uni (9,1%), l'Allemagne (5,7%) et l'Italie (4,7%) n'arrivent qu'après ce trio. De plus, la part de l'Espagne est en progression par rapport à 1995, alors que des pays comme l'Allemagne, la France, le Portugal ont vu leur part baisser (Tableau 5).

Du côté des importations l'Espagne avec 20% des achats de l'UE en 2002, occupe encore la première place, suivi par un groupe composé du Royaume-Uni (14,3%), du Danemark (12,5%), de la France (10,7%) et de l'Allemagne (10,2%). Alors que l'Espagne et l'Italie ont vu leur part augmenter entre 1995 et 2002, l'Allemagne et la France voient baisser leur part dans les importations de l'UE de produits de la pêche. A l'exception de l'Irlande, tous les Etats membres présentent un solde négatif dans les échanges de produits de la pêche.

Tableau 6 : Flux et soldes Intra-UE des produits de la pêche par Etat membre de l'UE

Pays déclarant	1995	2001	2002	1995	2001	2002	1995	2001	2002
	Importations (%)			Exportations (%)			Solde (Mio EUR)		
Italie	19,1	18,2	17,8	3,4	3,2	3,1	-991	-1 560	-1 478
France	21,7	19,9	20,1	9,2	8,4	8,2	-788	-1 171	-1 156
Allemagne	12,4	12,8	11,4	7,4	8,3	7,9	-318	-431	-309
Portugal	4,2	5,3	5,7	2,8	2,5	2,5	-89	-290	-306
Autriche	1,9	1,7	1,7	0,1	0,0	0,2	-111	-173	-157
Belgique-Luxbg	7,7	7,2	7,2	4,3	5,9	5,5	-215	-118	-142
Espagne	15,3	15,5	15,2	10,2	13,8	13,2	-326	-124	-113
Finlande	0,4	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	-24	-39	-52
Grèce	1,3	1,3	1,5	2,0	2,0	1,9	45	83	60
Irlande	0,8	1,2	1,1	2,9	3,0	2,8	130	196	190
Suède	2,0	1,6	1,8	2,6	4,4	4,7	37	311	330
Royaume-Uni	4,7	5,3	5,5	11,7	9,2	9,2	431	444	441
Pays-Bas	5,9	6,8	7,9	14,5	16,3	18,3	531	1 057	1 192
Danemark	2,5	2,8	2,8	28,8	22,9	22,5	1 629	2 186	2 161
EU-15 (Mio EUR)	6 271	10 451	10 210	6 211	10 822	10 870	-60	370	661

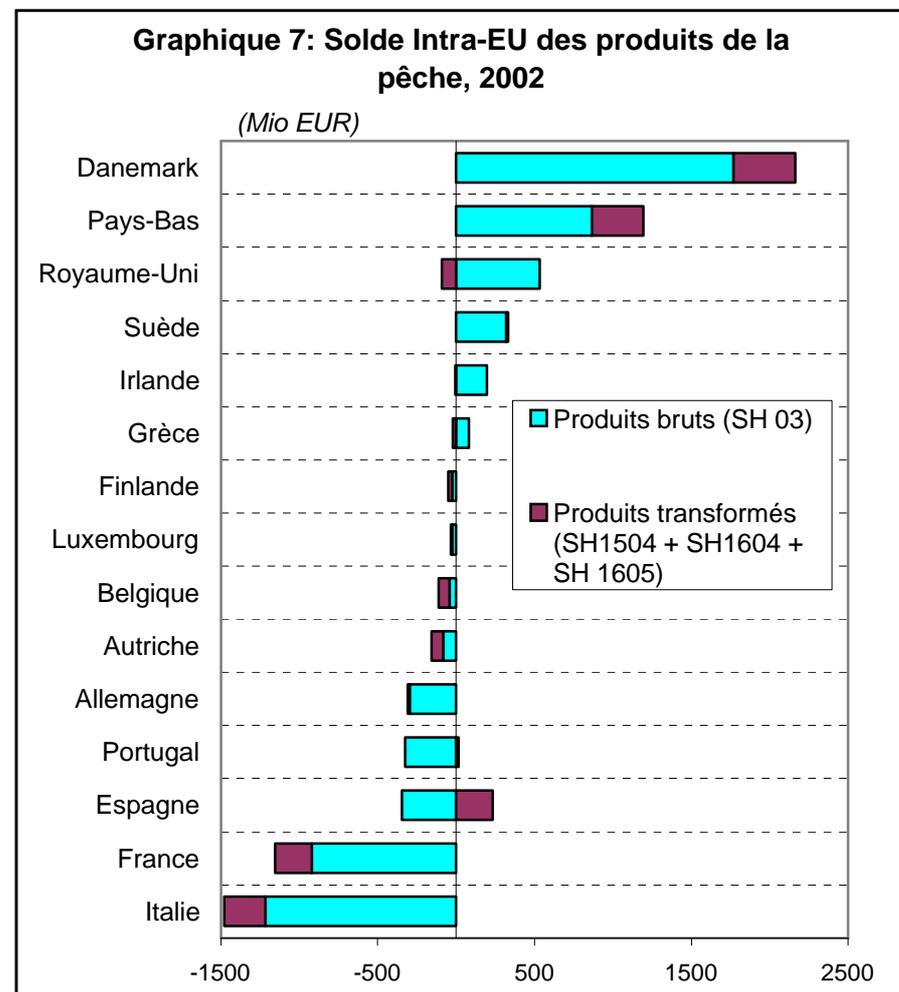
Tri des pays selon l'importance du solde en 2002. Source : Comext.

Intra-UE : orientation privilégiée pour certains États Membres

Les performances enregistrées par les États membres dans leurs échanges de produits de la pêche avec le reste du monde se retrouvent pour partie dans les résultats de chacun d'eux sur le marché intra-communautaire. Ainsi le Danemark, les Pays-Bas et l'Espagne sont toujours les trois premiers exportateurs (Tableau 6), mais leur classement est inversé par rapport au marché extra-UE. Dans la même temps, la Finlande et l'Autriche montrent, comme sur les marchés extérieurs, une présence très minime dans les échanges intra-UE.

En revanche du côté des importations, si l'Espagne demeure un acteur majeur, la France et l'Italie se montrent plus présents. Ces derniers, importateurs relativement modestes vis à vis du reste du monde sont les premiers importateurs dans le commerce intra-communautaire (respectivement, 20,1% et 17,8% en 2002). A l'inverse le Royaume-Uni, très présent dans les importations en provenance de l'extra-UE, ne participe que modestement aux échanges de produits de la pêche au sein de l'Union (5,5% en 2002 pour le même flux).

Au vu des résultats précédents et ainsi que déjà précisé parfois diffé-



rents par rapport à ceux connus dans le commerce avec le reste du monde, il n'est pas étonnant de constater que l'Italie et la France sont les plus importants importateurs nets au sein de l'Union. Le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni enregistrent les excédents les plus élevés dans leurs échanges intra-UE de produits de la

pêche (Graphique 7), alors que le Danemark et le Royaume-Uni affichent les déficits parmi les plus importants dans leurs échanges extra-communautaires de ces produits.

Ø CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Sources statistiques : Les données pour les évolutions mondiales sont issues de la Base Comtrade de l'ONU, sauf les données pour les échanges des États membres de l'UE qui sont tirées de la base Comext d'Eurostat. Les statistiques relatives à l'UE sont produites à partir de concepts harmonisés et peuvent différer des données publiées au plan national par les États membres.

Classification des produits : Sous le titre « Produits de la pêche », ont été regroupés d'une part le chapitre 03 du Système Harmonisé : Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques; d'autre part les sous-chapitres suivants : 1504 : Graisses et huiles et leurs fractions, de poissons ou de mammifères marins ; 1604 : Préparations et conserves de poissons ;

caviar et ses succédanés préparés à partir d'œufs de poissons; 1605 : Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés.

Pour en savoir plus:

Ø Les publications de référence

Titre Commerce extérieur et intra-UE – statistiques mensuelles
 Numéro de catalogue KS-AR-03-XXX-FR-C Prix EUR 20

Ø Les bases de données

Comext, Domaines : Comtrade et EEC
 Special Trade

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrgade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: bb@dst.dk URL: http://www.dst.dk/bibliotek	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888-644 94 27/28 (49) 611 75 94 27 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@destatis.de URL: http://www.eu-datashop.de/	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Despacho 011B Entrada por Estebanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34) 915 839 167/ 915 839 500 Fax (34) 915 830 357 E-mail: datashop.eurostat@ine.es URL: http://www.ine.es/prodysers/datashop/index.html	INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33) 1 53 17 88 44 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39) 06 46 73 32 28 Fax (39) 06 46 73 31 01/07 E-mail: datashop@istat.it URL: http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html
ITALIA – Milano	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it URL: http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html	Centraal Bureau voor de Statistiek Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl URL: www.cbs.nl/eurodatashop	Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: Datashop@ssb.no URL: http://www.ssb.no/bibliotek/datashop/	Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: data.shop@ine.pt	Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleichenweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41) 1 225 12 12 Fax (41) 1 225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch URL: http://www.statistik.zh.ch
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA	
STATISTICS FINLAND Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakuu 13 B, 2. kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: datashop@stat.fi URL: http://tilastokeskus.fi/tilkk/datashop/	STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: infoservice@scb.se URL: http://www.scb.se/tjanster/datashop/datashop.asp	Eurostat Data Shop Office for National Statistics Room 1.015 Cardiff Road Newport NP10 8XG South Wales United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: eurostat.datashop@ons.gov.uk	HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com URL: http://www.haver.com/	

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):
 Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Veronica Corsini, Eurostat / C4, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 34978, Fax (352) 4301 34339,

E-mail: veronica.corsini@cec.eu.int

ORIGINAL: Français

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2 rue Mercier – L-2985 Luxembourg
 Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
 URL: <http://publications.eu.int>
 E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË – DANMARK – DEUTSCHLAND – GREECE/ELLADA – ESPAÑA – FRANCE – IRELAND – ITALIA – LUXEMBOURG – NEDERLAND – ÖSTERREICH
 PORTUGAL – SUOMI/FINLAND – SVERIGE – UNITED KINGDOM – ISLAND – NORGE – SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA – BALGARIA – CESHÁ REPUBLIKA – CYPRUS
 EESTI – HRVATSKA – MAGYARORSZÁG – MALTA – POLSKA – ROMÂNIA – RUSSIA – SLOVAKIA – SLOVENIA – TÜRKIYE – AUSTRALIA – CANADA – EGYPT – INDIA
 ISRAËL – JAPAN – MALAYSIA – PHILIPPINES – SOUTH KOREA – THAILAND – UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2003 au 31.12.2003):

(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

L'ensemble des 9 thèmes (environ 200 numéros)

r Papier: 240 EUR

Langue souhaitée: r DE r EN r FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

q Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide

Eurostat»(sélection de produits et services Eurostat)

Langue souhaitée: r DE r EN r FR

q Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat

Langue souhaitée: r DE r EN r FR

r M. r M^{me} r M^{le}
 (SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

r Virement bancaire

r Visa r Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:

A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.